

0640212H  
ACADEMIE DE BORDEAUX  
COLLEGE MARRACQ  
1 RUE DES MONTAGNARDS  
64100 BAYONNE  
Tel : 0559632965

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 28  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 15/10/2020  
Réuni le : 09/11/2020  
Sous la présidence de : Philippe Bousquet  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 3

Libellé de la délibération :

COP Logements: Sur proposition du chef d'établissement et après lecture de l'avis des domaines recueilli le 03 septembre 2020, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention d'occupation précaire et adresse un avis favorable à la collectivité propriétaire, pour l'un des logements de fonction du collège, selon les modalités suivantes:

- Logement n°6 (dérogation annuelle) COP du 01/12/20 au 31/07/21 au bénéfice de Mme \_\_\_\_\_, Fonctionnaire territorial; loyer mensuel de 930€

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis favorable à la reconduction de la convention d'occupation précaire dont bénéficie M \_\_\_\_\_ fonctionnaire territorial, selon les modalités suivantes:

- Studio n°11 COP du 01/12/20 au 31/07/21; loyer mensuel de 416€ (avis Domaines en date du 28/08/2019)

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0